



## Anderlecht organise la quinzaine des droits des femmes

du 6 au 20 mars

**À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Commune d'Anderlecht et de nombreuses associations ont réuni leurs forces pour proposer quinze jours de rencontres, spectacles, ateliers, ciné-débats et tables rondes autour de la thématique des droits des femmes. Ces événements ouverts à tous auront lieu du 6 au 20 mars en différents lieux de la commune, à l'initiative de l'Échevin de l'Égalité des chances Jérémie Drouart et avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Échevins.**

Coordonnée par le service de l'Égalité des Chances et le service de Promotion de la Santé, la Quinzaine propose une programmation riche en événements artistiques et socioculturels. Le programme complet est disponible sur [www.anderlecht.be](http://www.anderlecht.be) et à la Maison de la Participation, rue Wayez 94.

Citons notamment la projection du documentaire « Mon nom est clitoris » à La Fourmilière, les ateliers « Sexualité, elles en parlent sans tabou » organisés par l'Arab Women's Solidarity Association à la Maison de la Participation, une balade exploratoire dans le quartier de Cureghem suivie d'un atelier d'écriture pour inviter les femmes à s'exprimer sur leurs ressentis dans l'espace public, un spectacle de slam créé par des seniors du Manguier en Fleurs à De Kaai, la conférence gesticulée « Cendrillon fait grève » à l'Antenne Scheut et des tables rondes sur les droits des femmes au niveau communal (santé, migration, espace public...) à De Rinck.

La presse est invitée le vendredi 6 mars à la **soirée d'ouverture consacrée à la lutte contre les violences faites aux femmes**, qui se tiendra dès 18h30 à l'Espace Carême. La soirée débutera avec la présentation du projet #Féminin/Masculin mené par une classe de 5e secondaire de l'Athénée Joseph Bracops. Il s'en suivra une présentation du groupe de travail communal « Convention d'Istanbul » : constitué de représentants de différents groupes politiques mais aussi des services communaux, CPAS et Police, il a pour objectif de mettre en place des actions concrètes dans la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes. La soirée se poursuivra avec la projection du documentaire « Aime-moi, si tu peux » de Chakib Bergane. Le film donne la parole aux femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Il dresse également un état des lieux des structures d'aide pour les victimes et les auteurs de violences.